

## Les rencontres avec des personnes victimes ont eu lieu et m'ont changé<sup>1</sup>

Avant de devenir évêque (fin 2011), je connaissais l'existence des abus commis des prêtres sur des mineurs, et de la politique qui a souvent consisté à cacher les cas et à déplacer les coupables. Je savais aussi qu'au moins certaines victimes en souffraient encore longtemps après. Mais il y a des choses que l'on ne comprend qu'en rencontrant les personnes concernées. Ces rencontres ont eu lieu, et m'ont changé (ce qui doit continuer !).

Dans les mois qui ont suivi mon entrée en fonction, j'ai rencontré plusieurs victimes de prêtres pédophiles, des victimes devenues adultes et qui m'ont parlé de cas survenus quelques décennies plus tôt. J'ai pu ainsi constater qu'une approche purement juridique de leur souffrance était totalement inadaptée : non seulement elle représente un grave manque de sensibilité, mais aussi elle vient continuer l'accusation de mensonge souvent adressée aux victimes.

J'ai ainsi rencontré des membres du Groupe SAPEC : la première rencontre a été pour moi un choc terrible, en voyant la souffrance de plusieurs personnes en face de moi. Nous avons mangé ensemble, et établi un début de confiance qui a pu s'affermir ensuite (et est totale de mon côté, mais ce n'est pas moi qui ai subi les blessures). Leur désir d'une commission neutre et indépendante, à la mise sur pied de laquelle nous pourrions participer ensemble, avec des parlementaires, m'a rapidement semblé être une réponse très opportune, d'ailleurs déjà testée en Belgique. La réalisation de ce projet a pris du temps, et a très largement profité de l'apport volontaire de parlementaires fédéraux (sous la présidence délicate et efficace de la conseillère nationale Rebecca Ruiz).

Cette commission, la CECAR, existe et travaille depuis début 2017. Elle permet aux victimes de s'adresser à une commission neutre, en alternative aux commissions internes à l'Église, et dans un cas comme dans l'autre d'accéder à un fonds de réparation alimenté par l'Église (sans que cela puisse prétendre être à la hauteur des dégâts subis...). Les premiers pas de la commission lui font progressivement découvrir sa manière de procéder, mais ils ont déjà permis à des victimes de parler en confiance devant des personnes compétentes et indépendantes.

Je suis totalement convaincu qu'une commission neutre, à laquelle participent des représentants des victimes et qui est soutenue par l'Église sans en dépendre, est une solution qui mérite d'être reproduite. Elle permet aux victimes non seulement de parler en étant écoutées (ce qui est possible à d'autres endroits), mais aussi de le faire dans un cadre où ils peuvent parler en toute confiance de la souffrance spécifique d'abus causés par des représentants de l'Église en recevant une certaine réponse de l'Église. Je l'ai déjà dit à des confrères évêques (plusieurs en sont convaincus en Suisse) et je continuerai avec conviction !

Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Septembre 2017

1) Titre de l'éditeur